

Barème :

Transactions particuliers :

Jusqu'à 50 000€	4 500 €	Jusqu'à 325 000 €	17 000 €
Jusqu'à 80 000 €	6 000 €	Jusqu'à 350 000 €	18 000 €
Jusqu'à 100 000 €	7 000 €	Jusqu'à 375 000 €	19 000 €
Jusqu'à 150 000 €	8 000 €	Jusqu'à 400 000 €	20 000 €
Jusqu'à 175 000 €	9 500 €	Jusqu'à 425 000 €	21 000 €
Jusqu'à 200 000 €	11 000 €	Jusqu'à 450 000 €	22 000 €
Jusqu'à 225 000 €	13 000 €	Jusqu'à 475 000 €	23 000 €
Jusqu'à 250 000 €	14 000 €	Jusqu'à 500 000 €	24 000 €
Jusqu'à 275 000 €	15 000 €	Plus de 500 000 €	4.50 % du prix de vente
Jusqu'à 300 000 €	16 000 €		

Logements en VEFA (vente en état futur d'achèvement) 4% du prix HT de vente

Locations particuliers :

	Propriétaire	Locataire
Visite, constitution de dossier, rédaction et signature du bail	7 €/m ²	7 €/m ²
Etats des lieux d'entrée et de sortie	3 €/m ²	3 €/m ²

Transactions sur fonds de commerce

Cession fonds de commerce	Taux HT (ou forfait)	Taux TTC (ou forfait)
De 0 à 100 000 €	6 500 €	7 800 €
De 100 001 € à 500 000 €	10%	12%
De 500 001 € à 1 000 000 €	5%	6%
De 1 000 001 € à 1 500 000 €	4%	4,80%
Au-delà de 2 000 000 €	2%	2,40%
Ces honoraires sont forfaitaires et par tranches cumulatives (ex : transaction à 650 000 € => honoraire HT de 57 500 €, 500 000 € * 10 % + 150 000 € * 5 %) et couvrent l'ensemble du processus de vente : préparation, recherche, sélection acquéreurs potentiels, négociations accompagnement vendeur et acquéreur. Il ne comprennent pas la rédactions des actes juridiques, mesurages et diagnostics		

Transactions murs locaux industriels, artisanaux et commerciaux :

Honoraire de 5 % HT soit 6 % TTC.

Locations murs locaux industriels, artisanaux et commerciaux :

Honoraire de 10 % HT du loyer triennal (12 % TTC)

Gestion :

Honoraire de gestion courante de 8.4 % TTC sur l'encaissement total loyer + charges.